

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2021**

Le QUINZE OCTOBRE deux mil vingt et un, à dix-huit heures trente minutes, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,  
**Etaient présents** : Mesdames GALLOIS Catherine, Gaëlle BATOGÉ, Anabela CRINON, Lucie GRZYBOWSKI, Maité LOUIS, Karine NOUNTANE,

Messieurs PIERRU Hugo, BATOGÉ Bruno, Michaël SUBLARD

**Etait absent excusé** : Monsieur Mickaël GALGANI qui donne pouvoir à Monsieur PIERRU Hugo

**Secrétaire de séance** : Madame Anabela CRINON

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte rendu du 16 juillet 2021
- Délibération pour l'achat groupé des défibrillateurs avec la Communauté de Communes du Provenois
- Délibération pour accroissement de travail du secrétariat (gestion du site internet, aide à la dématérialisation pour les personnes fragiles)
- Restructuration du conseil
- Tableau des permanences des élus
- Questions diverses

Madame le Maire débute sa séance en demandant à son conseil d'approuver le dernier compte rendu de conseil du 16 juillet 2021. Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION POUR L'ACHAT GROUPE DES DEFIBRILLATEURS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVENOIS**

Madame le Maire explique à son conseil que la commune peut bénéficier d'un achat groupé pour l'achat de deux défibrillateurs.

Un sera placé dans la salle communale et l'autre à côté de l'école.

Le prix total TTC de ces deux défibrillateurs est de 3.131,76 € (1<sup>ère</sup> maintenance comprise)

Une maintenance annuelle pour ces deux appareils sera de 252,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

**Vote** :

Pour : 9 +1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION POUR CREATION D'UN POSTE DE SECRETARIAT A 35 H HEBDOMADAIRES POUR ACCROISSEMENT DE TRAVAIL (Gestion du site internet, de à la dématérialisation pour les personnes fragiles)

Madame le Maire explique à son conseil qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, une création de poste à 35 heures pour le secrétariat va être mise en place, à savoir :

- 1 demie journée pour un accompagnement pour les personnes fragiles, de toutes démarches administratives, financières, médical, social.

Madame le Maire précise que ce projet est élaboré suite à la suppression des services publics et à la mise en place de la dématérialisation de tous documents administratifs et dans un esprit d'aide aux personnes qui ne sont pas équipées d'ordinateurs et qui se retrouvent isolées.

Un site sera créé avec un poste d'ordinateur dans le secrétariat de la mairie mise à la disposition des habitants. La secrétaire de mairie se tiendra à leur disposition pour leur apporter l'aide nécessaire.

- 1 demie journée pour la gestion du site internet

Madame Gaëlle BATOGÉ demande la parole et précise que Madame NOUNTANE et elle-même devaient s'occuper du site internet, mais qu'elles souhaitent le faire à distance.

Madame le Maire précise que la gestion du site qui est très lourde doit se faire principalement en mairie pour les raisons suivantes :

- Tous les intervenants doivent travailler ensemble (mairie, secrétaire et conseillers).

Si des problèmes ou des complications surviennent, il faut appeler les personnes compétentes du Département qui ont créées le site et ce, durant leurs heures de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

**Vote :**

Pour : 5 + 1 pouvoir

Contre : 1

Abstention : 3

**RESTRUCTURATION DU CONSEIL**

Madame le Maire explique à son conseil que Madame CRINON Anabela a été obligée de démissionner de ses fonctions d'adjointe car elle n'a pas la nationalité française.

Madame le Maire propose donc à son conseil de garder pour le moment deux adjoints et dès que Madame CRINON Anabela obtiendra sa nationalité française elle reprendra son poste d'adjointe.

Après en avoir délibéré, le conseil vote :

Pour : 9 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

## TABLEAU DES PERMANENCES DES ELUS

Madame le Maire demande à ses élus leurs disponibilités pour assurer les permanences mairie le samedi matin de 10h à 12h.

Le tableau sera affiché sur les panneaux d'affichage de la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

### ETUDE DE DEVIS

Madame le Maire propose deux devis pour les travaux de la commune, à savoir :

1 - Devis Provins Motoculture pour l'achat d'un groupe électrogène dont le montant est de 2.926,00 euros TTC. Le conseil municipal décide de demander un autre devis.

Monsieur Michaël SUBLARD propose de se charger de demander un autre devis chez PLM et chez UMHS

2 - Devis Entreprise NOTTIN pour les deux stops à refaire (un à pivot, l'autre à la Tuilerie) ainsi qu'un cédez le passage à Villars.

Le Conseil veut se renseigner du prix de la peinture pour le sol et voir si l'employée communale peut le faire.

### PROJET ECOLE ET SORTIE DU RPI

Madame le Maire confirme que la commune ne se retirera pas du RPI pour la rentrée 2022.

Concernant le projet école, Monsieur ROUVEAU, Architecte a demandé un diagnostic qui va être effectué par le S.D.I.S (pompiers) sur l'école actuel.

Le dossier de demande de subvention (D.E.T.R.) doit être fait avant le 15 décembre 2021.

### TRAVAUX EGLISE

Le travail de l'entreprise MILLER (vitraux) est en cours ainsi que l'entreprise MITY (menuisier). L'Entreprise PAGOT doit revenir pour réintervenir sur ses travaux.

La restauration des dalles est terminée. La repose se fera lorsque l'Entrepris PAGOT aura terminée.

### SUBVENTION TELETHON

Madame le Maire explique à son conseil que nous avons reçu une demande de subvention pour le TELETHON. Le conseil municipal décide de ne pas donner cette subvention.

## CAMERA MAIRIE

Madame le Maire explique à son conseil que des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans la mairie. Une caméra extérieure va être installée pour la protection de l'entrée de la mairie et du stade.

## SORTIE AU MOULIN ROUGE

Madame le Maire demande à ses conseillers délégués pour les événements festifs de la commune de mettre sur la page Facebook la sortie au Moulin Rouge. Le secrétariat va mettre aussi l'affiche sur le site internet de la commune.

Le conseil demande s'il serait possible d'avoir le menu pour le déjeuner.

Nous allons demander à Madame GAILLARD de nous le procurer.

Madame Maïté LOUIS demande s'il serait possible d'installer une priorité à droite à la sortie de sa route. Nous allons appeler Monsieur Guy PHILIPPE car cela dépend du département.

Madame Lucie GRZYBOWSKI demande s'il serait possible d'obtenir un rendez-vous avec Monsieur Patrick LEBAT (Maire de la commune de Bezalles) pour discuter d'une éventuelle installation d'une réserve à incendie du côté du Hameau de Beauregarde à Bezalles et du Hameau du Chêne Guillemot à Saint-Hilliers.

Madame le Maire va prendre rendez-vous avec Monsieur Patrick LEBAT.

Madame Lucie GRZYBOWSKI demande aussi si une caméra de vidéosurveillance est prévue pour le Hameau du Chêne Guillemot. Madame le Maire explique que pour l'instant elle n'était pas prévue mais va revoir le sujet au niveau des installations.

Les conseillères déléguées au «Fêtes et Cérémonie» vont bientôt se réunir pour faire le calendrier événementiel pour l'année 2022.

Nous rappelons que le spectacle pour le Noël des enfants aura bien lieu le Dimanche 19 décembre 2021. Un flyer va bientôt être distribué.

Les personnes en âge de la retraite légale (à partir de 62 ans), auront le choix de choisir entre un bon d'une valeur de 35 € dans un restaurant, soit un bon d'achat au magasin Leclerc de Provins, soit un panier gourmand. Les flyers vont être distribués prochainement.

Monsieur Bruno BATOGÉ demande que le «Panneau Pocket» soit plus souvent activé.

Les questions diverses étant terminées.

Madame le Maire demande à Monsieur BREUIL Philippe qui est présent dans la salle s'il a des questions ?

Monsieur BREUIL Philippe demande si le projet de la réfection des trottoirs est toujours d'actualité.

Madame le Maire lui répond que le projet est en cours et que les travaux commenceront en septembre 2022 mais qu'une réunion publique avec les riverains va être organisée préalablement.

La séance est levée à 20 heures 15.